



Pv stationnement hollandais

Par **dododo**, le **11/05/2008** à **12:16**

Bonjour,

Je suis allée hier passer l'après midi en Hollande et, de retour à ma voiture, me suis aperçue que j'avais reçu une contravention pour mon stationnement, dans un endroit apparemment réservé aux riverains.

Le procès étant entièrement rédigé en néerlandais, je ne sait absolument pas comment faire pour régler cette amande...

Que se passe t'il en cas de non paiement ?
Comment proceder pour le reglement ?

Merci.